

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 08 octobre 2008 une note d'information relative à l'émission par Crédit du Maroc d'un emprunt obligataire subordonné.

Cette émission est réservée aux investisseurs institutionnels de droit marocain ou étranger.

L'emprunt obligataire susmentionné porte sur un montant global de **1.000.000.000 DHS** réparti comme suit :

- Une tranche A, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 600 000 000 DHS ;
- Une tranche B, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 400 000 000 DHS

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	<u>Tranche A cotée</u>	<u>Tranche B non cotée</u>
Nature des titres	Obligations au porteur	Obligations au porteur
Plafond	600 000 000 DH	400 000 000 DH
Nombre de titres	6 000 obligations subordonnées	4 000 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 DH	100 000 DH
Négociation des titres	Bourse de Casablanca	De Gré à Gré
Taux	4,90% les 5 premières années, revu une fois, au bout de la 5 ^{ème} année, soit le 22 octobre 2013	4,65% la première année, revu annuellement
Mode de révision	Taux moyen sur les 6 mois précédant la date de révision, des Bons du Trésor à 5 ans, constatés ou calculés par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire telle que publiée par BAM sur Reuters. Le taux ainsi obtenu sera majoré de la prime de 95 points de base	Taux moyen sur les 6 mois précédant la date anniversaire des Bons du Trésor à 5 ans constatés ou calculés par interpolation linéaire sur la courbe des taux du marché secondaire, telle que publiée par BAM sur Reuters. Le taux ainsi obtenu sera majoré de la prime de risque de 70 points de base.
Prime de risque	95 pbs	70 pbs
Maturité	10 ans , avec la possibilité de remboursement anticipé à l'initiative du Crédit du Maroc, à partir de la 5 ^{ème} année, après accord de Bank al Maghrib	

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales. La note d'information visée par le CDVM est :

- remise ou adressée sans frais à toute personne sollicitée ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public au siège du Crédit du Maroc et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions, selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment dans les lieux suivants :
 - Siège Social du Crédit du Maroc : 48-58, Boulevard Mohamed V, 01000, Casablanca ;
 - elle est disponible sur demande dans un délai maximum de 48 heures auprès des points de collecte du réseau de placement ;
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca ;

Enfin, elle est également disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma).

CONTACT CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/038/2008

L'autorité qui veille sur votre épargne